



Le Pyramidion



Le petit

CLÉ de VOÛTE



... Pour patienter en attendant le retour du Vrai ...

Septembre 2022

Des nouvelles de l'Association du Château de Bon Repos - Jarrie

EDITO

C'est la rentrée !!

Et voici de nouveau notre petit « Pyramidion » fait maison ... en attendant que notre budget retrouve son bel équilibre pour la publication d'un futur « Clé de Voûte » ... L'année prochaine, nous l'espérons !



Mais 2022 a été une année créative, comme vous allez le voir dans ces quelques pages, et nous sommes pleins d'espoir et d'énergie !

Un joli conte interactif pour enfants au printemps - « La Frousse du Fantôme » - écrit et mis en scène par Josy Bonnet, et que nous rejouerons probablement très bientôt, **un beau spectacle cet été** – « Il faut délivrer la Princesse Natalia » - écrit et mis en scène par François Giroud, et qui sera rejoué en 2023, **et cet automne, plusieurs soirées** (Théâtre, Musique) en cours de programmation ...

Du côté des recherches historiques, **un énorme travail de classification fait par Pierre Coing-Boyat** va nous permettre de publier bientôt les transcriptions issues de son travail d'historien, pour les rendre accessibles à toute personne intéressée par l'Histoire locale. Et vous trouverez également dans les pages suivantes deux textes issus des recherches dans les archives ...

Et puis aussi les **Journées du Patrimoine**, la participation à l'évènement « **Le Jour de la Nuit** » (15 Octobre) avec la Mairie de Jarrie et le Musée de la Chimie, **les accueils de groupes**, la **préparation des spectacles 2023**, **et toutes ces activités autour du Château qui nous réjouissent** ...

Et oui, forte de son engagement (44 ans de persévérance !), bien que le projet de restauration du toit qui nous tient à cœur rencontre quelques aléas, et malgré la malveillance des cambrioleurs qui nous ont visités, **l'équipe de Bon Repos garde le moral et fourmille encore d'idées et d'envies !!**

Anne Géron

Sommaire

- Edito
- Et le toit sur le château : une Arlésienne ?
- Un vol avec effraction au Château ...
- Côté spectacles
 - Le spectacle de théâtre Natalia est arrivé à destination !
 - Des nouvelles de notre petit fantôme froussard ...
 - Notre activité culturelle en 2020 et 2021
 - Spectacles à venir
- Archives et histoire :
 - Le Grand Rangement de Pierrot
 - Extraits d'archives
 - Surprenante Marguerite !
 - Thimoléon de Murinais, député aux états généraux de 1789
- La fable des deux chiens
- La boutique

L'équipe du bureau ACBR



Plus tous les autres !

Et le toit sur le château : une Arlésienne ?

Le maire de Jarrie s'est fortement « attelé » et « accroché » à ce projet de « couverture sommitale » du Château. Il y a cru fermement, contre vents et marées, pour arriver en 2016 à la décision municipale de mandater le cabinet d'architectes Morel comme maître d'œuvre d'un projet global d'aménagement pour le Domaine municipal de Bon Repos. Ce maître d'œuvre a rendu sa copie en 2017 pour un **projet global de près de 6 000 000 d'euros qui incluait la "ferme de Léonce", le toit du château, la rénovation de "l'Ecurie des chevaux" (la petite grange) , la rénovation de la Grande grange et de sa charpente à "trois nefs", l'aménagement de jardins, de parkings, d'accès !... sans doute un peu un rêve !**

Bien sûr, **la mairie de Jarrie a dû hiérarchiser le choix des investissements** et finalement aboutir en 2019, pour l'heure, **au seul choix de la rénovation du château** (toit translucide, mise hors d'eau et hors d'air, fenêtres, sécurité intérieure électrique et circulation) pour un montant de 1 600 000 euros. **Tout était sur les rails** : l'engagement financier de la commune, l'aventure Stéphane Bern du loto du Patrimoine, les promesses de subventions (D.R.A.C., Conseil départemental, Conseil régional)... mais voilà qu'a surgi la pandémie de la COVID qui a ralenti les processus, qui a fait exploser le coût des matériaux (400 000 euros en plus !) et **fin 2021, la décision est tombée : la D.R.A.C. a refusé le permis de construire, travaillé et déposé à la mairie, et cela pour des raisons dont nous n'avons pas à juger mais qui sont sûrement valables**. Il faut maintenant faire une recherche d'économies sur le projet, étant donné qu'il a augmenté de 400 000 euros et que certaines rénovations prévues ne sont peut-être pas nécessaires (par exemple la fabrication complète de toutes les fenêtres selon des normes très strictes pour une bâtisse qui ne sera pas chauffée). Il y a également une remise en cause du matériau choisi pour les charpentes soutenant la toiture en matériau translucide...

On en est là ! Le projet n'est pas remis en question. Il est "ré-étudié". Une importante réunion va se tenir en mairie le 27 septembre 2022 entre la DRAC (Direction des affaires culturelles) la mairie et l'architecte maître d'œuvre pour déterminer la suite des opérations. Le maire en effet n'est plus du tout sûr des dates avancées précédemment : engagement des travaux fin 2023 ! Il espère maintenant, comme il nous l'avait dit à l'A.G., réussir ce projet « avant ou pour la fin de son mandat actuel en mars 2026 » (projet terminé ou du moins définitivement engagé). **Les responsables et les bénévoles ne se découragent pas... mais avouez tout de même que tout cela devient un peu long !**

Un vol avec effraction au Château !

Dans la nuit du vendredi 27 mai au samedi 28 mai, au Château, il y a eu **un vol avec effraction par la porte des caves** qui a été "forcée"... on ne sait pas comment... Les voleurs ont aussi **fracturé la serrure et le grillage du local technique**, au fond du Théâtre des caves...

Bilan : vol du vidéo-projecteur arraché de son support, vol d'éléments de la sonorisation, et vol d'outils et de machines (visseuses, perceuses, perforateurs, scies, boîtes à outils, etc...) **un bon préjudice !**

Céline Viola, l'adjointe au maire à la Culture et au patrimoine, qui était l'élue d'astreinte ce week-end là, a tout de suite fait le nécessaire pour prévenir les Services techniques de la mairie afin qu'ils viennent réparer les portes et la gendarmerie pour qu'elle vienne faire un constat. Ce qui a été fait.

Cette même nuit-là, il y a eu aussi une intrusion dans l'Ecurie des chevaux, avec destruction de la porte au premier étage. La nuit d'avant, il y avait déjà eu une première intrusion dans ce local avec un squat (installation de fauteuils, chaises et table) mais sans dégâts... avec la porte laissée ouverte à qui aurait voulu entrer...

C'est donc une nouvelle vague d'agressions contre le Château. Nous avons déjà connu de telles vagues (tags, dégâts sur les gradins, sur la tour régie, détritrus de toutes sortes, intrusions dans la grande salle par escalade) mais c'est la première fois que l'on connaît un vol de cette importance ! Cela devait arriver un jour...

Il est rageant de constater que le travail des bénévoles des Associations soit ainsi saccagé par des êtres malveillants et sans scrupules ! C'est triste.

L'Association du Château de Bon Repos a porté plainte et sollicité son assurance : la MAIF... en espérant que celle-ci soit généreuse !

François Giroud

Le spectacle « Il faut délivrer la Princesse Natalia » est arrivé à bon port !

Ce spectacle a été une belle aventure au milieu des vicissitudes de ces dernières années. Cette aventure a commencé par les idées de deux petits enfants rêvant devant le Château ...

**« Il y a peut-être une princesse prisonnière dans ce château » a dit l'un (6 ans) « Oui, elle s'appelle Natalia » a répondu l'autre (3 ans)...
Devant une telle spontanéité, l'auteur, grand-père de ces deux petits enfants, ne pouvait que se mettre à imaginer ce spectacle. Il créa le 25 septembre 2018 le personnage du conteur mage magicien enchanteur sorcier Gathelmara appelé à conduire toute l'histoire.**

Il a donc fallu écrire le texte et commencer à le mettre en théâtre, mais arriva la pandémie de la COVID en 2020 : arrêt, report... Puis encore en 2021... Alors, ce fut pour 2022 ! Toutes les associations, et toutes les troupes, ont connu ces aléas des deux dernières années.

Du jeudi 6 au samedi 9 juillet 2022, le spectacle a été joué cinq fois à guichets fermés (il a fallu ouvrir au public la répétition générale du mercredi 6 juillet qui est devenue une vraie séance) : soit en tout 245 spectateurs (dont 55 enfants). Sa forme, mobile autour du Château et dans le Château, se jouait avec une jauge limitée à 40 personnes pour permettre une circulation plus facile des spectateurs.

Ce spectacle a été préparé et joué par une équipe de 18 comédiens et comédiennes et de 16 personnes chargées de la création technique, administrative et de l'organisation. **Il a été conçu pour une lecture à deux niveaux : pour les enfants et pour les adultes.** Ainsi, on l'a caractérisé par la célèbre formule réadaptée ici : « Spectacle de théâtre en extérieur pour enfants et adultes de 5 à 85 ans ». **Il raconte une histoire du merveilleux de l'enfance (les princesses et les chevaliers) mais il passe aussi par une réflexion écologique d'aujourd'hui, en suivant un parcours dans la forêt où l'on rencontre la Nature, les loups, le développement du Monde, les sagouins de la société, l'histoire du Cosmos, les trésors de la Terre comme l'eau, les abeilles et leur miel...**

Il est destiné à être joué sur plusieurs années comme cela a été le cas pour le précédent spectacle créé au Château « Le château est à vendre » joué de 2013 à 2021 pour 47 représentations et 2589 spectateurs.

François Giroud

Des nouvelles de notre petit fantôme froussard ...

Agitation au château ce mercredi 27 avril, c'est la première de notre spectacle interactif « **La Frousse du Fantôme** » (un escape game !) où l'on voit sommeiller **une Princesse Sophie** tout de rose vêtue (Jeanne Serve), **un Petit Fantôme mangeant un gros escargot** (Louis Dode), **un Cavalier sans Cheval peureux** (Marc Robert), **une Dame Marcelline affairée** (Annie Riegel) et **deux Dames de compagnie**, Clo Migliore et Geneviève Roche.

Cette histoire a été écrite par **Josy Bonnet** et a, pour cause de Covid, attendu dans ses tiroirs jusqu'à ce jour.

Josy, par son récit et avec son enthousiasme légendaire a su, captiver les enfants du centre de loisirs de Jarrie.

Ils ont déambulé dans le château et participé activement et avec ferveur aux différents défis qui leur étaient proposés, aux énigmes qu'ils ont eu à résoudre, aux tâches qu'ils ont eu à effectuer pour que **la Princesse Sophie, avec l'aide du Cavalier sans Cheval, retrouve le petit fantôme et que tous ensemble ils participent au bal d'anniversaire.**

Ce conte interactif pourra être proposé aux enfants de 5 à 10 ans des centres de loisirs et des écoles : Il est appelé à évoluer aussi bien au niveau des acteurs (on attend une relève plus jeune) que du contenu afin de s'adapter aux différents publics.

Bon Repos c'est le Château de tous et pour tous !



L'histoire nous dira si les deux Princesses Sophie et Natalia se retrouveront un jour ensemble afin de fêter le nouveau toit du Château de Bon Repos !!!

Annie Riegel



Notre activité culturelle en 2020 et en 2021?

C'est une étrange période : 2020, 2021, 2022... toutes les structures associatives ont été bousculées dans leurs activités par la pandémie à répétition de la COVID ! Pas moyen d'y échapper !

On oubliera l'année 2020 et notre dernier programme culturel « imprimé en noir et bleu » : 13 spectacles de théâtre, concerts ou manifestations prévus. Onze manifestations annulées et deux seulement maintenues : les Journées du Patrimoine et le spectacle « Le Château est à vendre » en jauge réduite imposée par la Préfecture !

En 2021, nous avons sauvé les meubles avec trois spectacles de théâtre et un concert. L'association théâtrale Toré, une habituée du château, nous a présenté **fin juin trois soirées éclectiques** mises en scène par **Danièle Klein**, autour d'auteurs modernes connus et souvent joués : Karl Valentin, Jean-Michel Ribes, Jean-Claude Grumberg et Jean-Paul Allègre. Puis un montage à partir de la pièce Antigone d'Anouilh et un montage sur Macbeth de Shakespeare. **Nous avons ici le souvenir de trois belles soirées de bon théâtre !**

Ensuite, **les 7 et 8 juillet, La Compagnie du Château Ivre** de notre association a présenté une nouvelle fois notre spectacle emblématique « **Le château est à vendre** », joué depuis 2013, toujours apprécié, et qui a atteint, avec ces deux soirées-là, sa 47ème représentation et ses 2589 spectateurs !

Le dimanche 5 septembre, à 14h30 et à 17h, on a renoué avec les beaux spectacles en extérieur, devant les gradins, quand le soleil est de la partie et joue sur les pierres du château ! Nous avons assisté à un « **Roméo et Juliette en cachette** » super talentueux de la compagnie professionnelle **QUI ?** avec notre comédienne préférée : « Emi Gey »... Emilie Geymond, amie du Château, jarroise depuis toujours !

Enfin : **le vendredi 17 septembre**, en soirée, nous avons pu vivre ce concert auquel nous étions si attachés et qui avait été supprimé en 2020 : le concert avec **Johan Asherton, en hommage à notre amie Sophie Journet** qui nous a quittés en 2019, et qui nous manque tout le temps. Nous garderons l'affiche du concert avec son beau sourire, longtemps, dans les murs de Bon Repos !

François Giroud

2022 : Un peu de culture tout de même !

En 2022, nous ne retrouverons pas l'importance du vrai dernier programme culturel d'avant le temps de la COVID (13 spectacles, concerts, ou manifestations en 2019) **mais tout de même, nous n'oublions pas ce secteur qui fait aussi vivre Bon Repos !**

Nous avons déjà parlé de notre création théâtrale : « Il faut délivrer la Princesse Natalia », c'est important. Nous n'avions pas « créé » de spectacle depuis 2013 avec « Le château est à vendre ». Ce spectacle de **Natalia a été joué les 6, 7, 8 et 9 juillet lors de 6 représentations**, pour 245 spectateurs, dont 55 enfants. **Il sera repris en 2023.**

Au printemps 2022, a aussi été créé un autre spectacle « La Frousse du Fantôme » écrit par Josy Bonnet, un conte interactif pour les enfants de 5 à 10 ans. Une autre histoire de princesse (la Princesse Sophie) qui rencontre un petit fantôme qui mange des escargots ! **Joué une première fois le 27 avril, il est aussi destiné à être repris, peut-être dès l'automne 2022.**

Ensuite, le vendredi 28 octobre et le samedi 29 octobre à 20h30. Le collectif « **La grosse Clique** » piloté par notre amie Gallia Sémory-Pin, qui est parfois comédienne dans le Klap'yote Théâtre, la deuxième troupe de Bon Repos, **présentera la pièce de théâtre « Moi je crois pas »** de l'auteur contemporain confirmé Jean-Claude Grumberg. Deux personnes vieillissantes dans leur maison se remémorent (ou pas) leur vie passée : avec tendresse, humour, et une bonne dose de réflexion sur le thème des choses que l'on croit ou que l'on ne croit pas... Un spectacle de professionnels. Réservations : 06 88 43 72 21 (tarifs 10 et 12 €).

Deux autres manifestations sont encore à l'étude, au moment où nous rédigeons ce Pyramidion :

1) un concert de musique classique par un **Quatuor à cordes** de musiciens amateurs mais confirmés, piloté par Yves Durand, un habitant de notre commune de Jarrie. **Date projetée : le samedi 12 novembre 2022, à 20h30.**

2) un spectacle de théâtre : « La réunification des deux Corées » de Joël Pommerat, lui aussi auteur de théâtre contemporain confirmé, par la Compagnie Arc en ciel (amateurs) de Seyssins, mis en scène par Valérie Vanier (une comédienne professionnelle) avec des comédiens/diennes amis de Bon Repos : Paul Lapierre, Gisèle Suriano, Sylvie Raison, Marc Poulet, Bernard Dal Molin... sur les relations entre les êtres humains, la communication, l'incompréhension. Intéressant. **Date projetée : le dimanche 27 novembre 2022, à 17h.**

Le Grand Rangement de Pierrot ...

Pierre Coing-Boyat a mis à profit l'année 2022 pour **classer méthodiquement** l'ensemble des photos et scans (8 200) des 48 cartons du **Fonds JOUVIN** et des transcriptions auxquelles il a travaillé (regroupées dans 1 420 fichiers), pour nous livrer le soir de l'Assemblée Générale un CDROM contenant des répertoires et fichiers impeccablement ordonnés et libellés.

Grâce à ce nouveau travail de fourmi, nous sommes maintenant très près d'une publication de l'ensemble de ses transcriptions, accompagnées des scans des documents transcrits. Quelques derniers points techniques à résoudre, et ce sera fait !

Nous vous tiendrons bien sûr informés !



- MOULINS**
- 1316.12.02 albergement pièce n°4
 - 1316.12.02 et 11.03.1341 1^{re} pièce Albergement
 - 1316.12.02 Nos Johannes delphinus Albergement
 - 1377 pièce n°6 par Guigo Sapeti
 - 1446 ca In nomine moullins latin
 - 1446.02.03 arrêt
 - 1470 parchemin In Nomine 18
 - 1505.04.10 reconn.de Monet Rolland
 - 1541.06.30 au nom de dieu
 - 1542.12.08 à 0 02.04.1543 resquêtes, criées 1



- P2196072 Nos Johannes delphinus.JPG
- P2196072 Nos Johannes delphinus.odt
- P2196073 Nos Johannes delphinus vienn...JPG

Ici les différentes copies
 02.12.1316; (& 11.03.1341); **ALBERGEMENT**, en latin, Parchemin et copie sur papier du 19 novembre 1709, 1^{re} pièce du n° 44 (8^{me} cayer de François Peyron)
 Nos Johannes Dalphinus Viennensis et Albonis... (texte en latin de l'albergement à Joanny De Auris notaire fils de Guillaume de Auris... par Jean, Dauphin en 1316 confirmé par Humbert II en 1341; c'est le même que l'on trouve en parchemin sous le n° 4, ex n° 3)
 Il se termine par :
 Ocutum Gratianopoli per me Stephanum de Ruffo militem majorem judicum hospiti(?) dalphinialium Et totius dalphinatus die 11 mars 1341... Facta est collatio per me Guigonem Malini notarium publicum cum originali ut in presenti copia continentur sigillatum cum sigillo secreto dicti Domini Humberti dalphinij quadam signura ibidem existente nec non quadam alido sigillo cera rubra (?) il ipsa inressa sigillo pendente sigillata ita est per me Guigonem Milini notarium. PUIS :
 Extrait du registre intitulé Copia plurium literarum Mistralorum Delphinialium cote N (?) folio IX^{mo} IX ; Etant aux archives de la Chambre des Comptes de Dauphiné ensuite de son ordonnance du 16^{me} novembre 1709 sur requête à elle présentée par Messire François de Prunier de St André ; Collationné par Nerio escuyer cons. Sec^{re} du Roy maison couronne de France en ladite Chambre, signé Gailliard.
 Au marge est écrit : signifié et donné deux copies M^{re} Baret proc. une pour sieur Claude et Barthélemy Cloistre père et fils et l'autre pour Michel Chalvet et sa femme et deux copies à M^{re} Beranger proc. une pour Jean Berton et sa

Surprenante Marguerite Armuet de Bonrepos !

Si vous avez déjà suivi une visite guidée au château, vous avez sûrement entendu parler de Marguerite ... Elle fut la dernière à porter le nom d'Armuet de Bon Repos, après son mariage au château le 29 août 1645 avec Bertrand Auberjon de Murinais de Buissonrond et autres places (autant de châteaux que de noms...). Les belles demeures de son mari la séduisirent... elle délaissa Bon Repos.

Elle est l'**arrière-arrière-petite-fille du fondateur** du Château - Guillaume Armuet. Marguerite est baptisée le 11 mars 1628 à l'église St Hugues-St Jean qui se situe dans la cathédrale de Grenoble. Comme dans les contes de fée, Marguerite se marie et a beaucoup d'enfants (11 !) : dix avec Bertrand Auberjon de Murinais de Buissonrond et une fille avec son deuxième mari Melchior Nicolas de Garagnol de Verdun.



Portrait supposé de Marguerite Armuet

Le conte de fée s'arrête ici : Marguerite en aurait perdu cinq de son vivant, et il semble bien que ses intérêts personnels venaient avant l'amour porté à sa descendance !

Plongés dans les textes (notamment les relevés de l'Abbé Du Parc), plusieurs surprises nous attendent ! Par exemple **Marguerite a « oublié » le jour de naissance, ainsi que la date et le lieu du baptême de son fils Charles**. Lorsqu'il les lui demande le 28 août 1675, il doit en arriver à la **menacer de se pourvoir en justice pour qu'elle lui réponde**, inutile « de lui faire signifier », elle ne s'en souvient plus !

Autre étonnement : un an après le décès de son mari Bertrand survenu le 13 juin 1664, **Marguerite vend le domaine de Buissonrond dont elle n'est pas propriétaire !** En effet, il appartient à son fils Ennemon Bernard qui l'a reçu en héritage de son père le 5 mai 1664 ... Les années suivantes, d'autres ventes ont lieu, et l'on comprend alors que la situation n'est pas prospère. En 1668, elle en vient à **intenter un procès à sa fille Thérèse pour répudier un légat** que cette dernière avait reçu par testament de sa grand-mère Anne Catherine de Loras.

Beaucoup de naissances, de décès, de testaments, de procès, la saga familiale n'a donc pas été un long fleuve tranquille, ni un conte de fée... **Marguerite décéda le 16 août 1681 à Grenoble.**

Jocelyne Costes

Thimoléon de Murinais, député aux états généraux de 1789

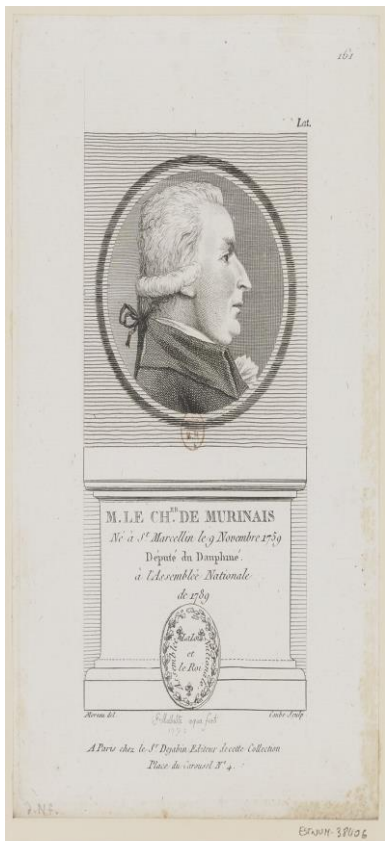
Dans les "Clé de Voûte" nous avons souvent évoqué les personnages de Bon Repos et les familles alliées.

Il est pourtant un personnage dont nous n'avons jamais parlé et qui a eu un rôle important au moment de la Révolution. Nous avons même la chance d'en avoir des portraits : **Thimoléon de Murinais**

Un document très complet (*Adèle de Murinais par le père J.M.Prat de la Compagnie de Jésus, 1872*) retrace la saga des Auberjon de Murinais, et j'en extrais quelques passages concernant l'époque de Timoléon (ou Thimoléon) Le **chevalier Guy Joseph François Louis Timoléon d'Auberjon de Murinais** fut en effet **député de la noblesse aux Etats Généraux des trois ordres de Vizille** en 1788 et **député du Dauphiné à l'Assemblée Nationale** en 1789. Il a été représenté dans le célèbre tableau de Debelle qui est au château de Vizille au Musée de la Révolution.

Il était l'**arrière-petit-fils de Marguerite Armuët et Bertrand Auberjeon de Murinais**, petit-fils de Pierre de Murinais, qui donna Bon Repos à sa petite-fille Charlotte Geneviève-Louise, et fils posthume de Guy de Murinais tué à la bataille de Munden en 1759.

Il n'a pas du fréquenter Bon Repos souvent, mais c'était tout de même le frère cadet de cette Charlotte Geneviève-Louise qui avait hérité Bon Repos de son grand-père Pierre de Murinais.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Timoléon de Murinais à l'Assemblée de Vizille, la main sur l'épaule d'un De Richaud dit Patte d'Ours, de cette famille de bûcherons annoblée par un Dauphin

Thimoléon de Murinais, député aux états généraux de 1789

Je cite des passages extraits de l'ouvrage du père Prat :

« **Né en 1759 à St. Marcellin le 8 novembre et mort en 1831, il a réussi à passer la période révolutionnaire. Il avait le titre de marquis qui avait été attribué à Pierre de Murinais. (on le dit aussi comte !) En 1778, M.Timoléon de Murinais était à Malte. Il y fut reçu chevalier par Emmanuel de Rohan, grand maître de l'Ordre.**

MM.Antoine-Victor (frère aîné) et Timoléon de Murinais étaient à cette époque tous deux capitaines au régiment de Custine, heureux de commencer leurs premières armes sous la direction de leur oncle, M. le marquis de Custine, maréchal des armées du roi. Ils avaient été nommés capitaines par brevet signé du roi en 1779.

Déjà le vent de la révolution commençait à souffler sur la France, une fièvre de passions soulevées agitait la province, après avoir commencé à ébranler le trône. **En 1788**, M.Timoléon de Murinais fut nommé, par le bureau de l'élection de Romans, **député de la noblesse aux Etats généraux**. Son cœur dévoué à son roi et sa haute intelligence justifiant le choix de ceux qui lui remettaient ce mandat. Le bureau de l'élection de Romans était présidé par Mgr Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne. M. le comte Timoléon partit aussitôt à Paris pour remplir son mandat aux Etats généraux.

En 1791 nous trouvons une pièce signée de M.Duportail, ministre de la guerre, nommant M.Timoléon de Murinais capitaine d'une compagnie de chasseurs à cheval. **Il siégea à l'Assemblée constituante jusqu'à la fin de son mandat, en y soutenant avec fermeté les motions ayant pour but de défendre les principes de l'ordre, de la monarchie et de la religion**, sans se laisser effrayer par aucune menace.

Mais l'Assemblée législative, qui succéda à l'Assemblée constituante, favorisa avec tant de rapidité les progrès de la révolution, que M.Timoléon, ne voyant plus d'espoir, se hâta de **rejoindre l'armée de Condé. Il y resta peu de temps et se retira en Angleterre, où il fut obligé de recourir au travail manuel pour assurer ses moyens d'existence.**

Thimoléon de Murinais, député aux états généraux de 1789

M. le marquis Antoine-Victor de Murinais mourut sans enfant, à Marlieu, en 1815, léguant tous ses biens à son frère, M. Timoléon de Murinais. Celui-ci, **lorsque la tourmente révolutionnaire fut apaisée et domptée par la main de fer de Napoléon I^{er}, revint à Murinais, où il se fixa définitivement.**

En 1802, il épousa M^{lle} Rosalie de Loras Bel Accueil, fille de M. de Loras, mort à Lyon, en 1794, victime de la rage sanguinaire de Collot d'Herbois. De ce mariage naquirent quatre enfants : un fils, Charles, et trois filles, Adèle, Aglaé et Françoise ou Francine.

Son fils Charles épousa M^{lle} Henriette de Loras Bel Accueil. Il avait embrassé la carrière diplomatique et on parlait déjà de le nommer à une ambassade plus élevée, lorsque la révolution de 1830 vint l'arrêter dans une carrière qui semblait lui réserver beaucoup de succès et d'honneur. Il quitta Florence et revint à Murinais. Il y trouva son père, M. Timoléon, fort affecté de la chute de Charles X et affaibli par des maladies que l'âge rendait plus dangereuses. **M. Timoléon de Murinais mourut l'année suivante, 1831, âgé de soixante-treize ans ; il fut enseveli dans le tombeau de la famille, dans l'église paroissiale (de Saint Marcellin).»**

Il est à remarquer pour ces mariages dans la famille De Loras Bel Accueil, et ce que ne souligne pas le père Prat, qu'il y avait déjà eu une alliance avec les De Loras, mais de Montplaisant, par le mariage du dernier Guillaume Armuet.



Pierre Coing-Boyat

Les Deux chiens

(Fable en octosyllabes)

**Un jour, par un beau soir d'été,
Deux chiens promenaient leurs maîtres
Au bout d'une laisse attachés,
Tous, les plus normaux des êtres.**

Les deux chiens maîtres conversaient.
Les deux humains chiens s'énervaient.

Il semblait qu'en cette occurrence
Beaucoup plus que les deux humains
Les animaux avaient conscience
D'un problème sur le terrain.

Oui, sur le terrain campagnard
D'un beau château du Moyen Âge.

-« Ces humains sont de grands ignares ! »
Disait le chien d'un certain âge.

L'autre, un peu plus jeune, s'enquit :

-« Et pourquoi cela, cher compère ? »

**- « Tu le sais bien, mon cher ami,
Ici, ils ont fait leur repaire
Et viennent déposer leur crotte
Alors que d'autres usagers,
Quand ils viennent s'y promener,
Surpris, pâtissent de leur trotte ! »**

Et pour ne pas parler en vain,
En disant ces mots il tira
Sur la laisse de son humain
Pour qu'il entende bien cela !

-« Mais que pouvons-nous faire encore ? »
Demanda le tout jeune chien.
- « Il faut qu'on aboie très fort ! »
Répondit aussitôt l'ancien.

- « Tous ces humains doivent comprendre
Qu'au lieu de faire à l'herbe tendre,
Ils ont maintenant un grand pré
A cet usage dédié ... »

**Juste à gauche du grand chemin
Tous les humains ayant des chiens
Trouveront un lieu désormais :
« ICI, JE FAIS CE QU'IL ME PLAÎT ! »**

François Giroud

Vous qui êtes encore sous le charme de votre visite à Bon Repos ...

Prolongez le moment en passant par notre Accueil

où vous trouverez :



le livre **CHAOS**, le Château de Bon Repos à lire comme un roman historique



Et pour mesurer le chemin parcouru, de la ruine qui a servi de décor au Château de maintenant, le film **Traces d'Histoire** tourné par l'Association et ses comédiens



Le DVD **Fantôme aux troussees** pour vous détendre



Vous achèterez un **magnet** pour votre porte de frigo afin d'allier Culture et nourriture... !



La Pierre des Rois, une enquête passionnante sur les traces de l'Albâtre de Notre-Dame-De-Mésage, qui retrace sous forme de BD l'enquête historique de notre ami historien Robert Aillaud (*).

A bientôt pour d'autres visites !

(*) Vendue par Les Amis de l'Histoire du Pays Vizillois

Clo Migliore



ASSOCIATION

château de
BON REPOS
Jarrie

ADHÉSION

Nous vous remercions de bien vouloir accorder votre soutien à l'Association.

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Adresse électronique :

Prix des cotisations :

- couple, soit 2 cartes : 15 €

- adhésion individuelle pour une carte seule : 10 €

ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE BON REPOS - 80 route de la Croix - 38560 JARRIE

Souscription : 32 744 € COLLECTES A CE JOUR !

La souscription pour la restauration du toit du Château a été lancée en septembre 2018.

Pour rappel, chaque don est déductible de votre impôt sur le revenu (IR) à hauteur de 66%.

Nous ciblons l'atteinte des 35 000 €

Pour nous aider, il vous suffit d'adresser à l'Association du Château de Bon Repos le bon ci-dessous renseigné, accompagné de votre chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine. Vous recevrez ensuite votre reçu fiscal par e-mail ou par courrier.

Plus rapide, vous pouvez également faire un don en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine www.fondation-patrimoine.org/59466

Merci à tous pour l'intérêt porté à notre joli Château !

Pour faire un don et aider la Mairie de Jarrie, la Fondation du Patrimoine et notre Association à protéger ce monument historique en lui offrant un toit contemporain, rien de plus simple !

FONDATION DU PATRIMOINE

Nom du projet : CHÂTEAU DE BON REPOS – JARRIE – ISÈRE

Le montant de mon don est de : euros

Nom ou Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

E mail :

Téléphone :